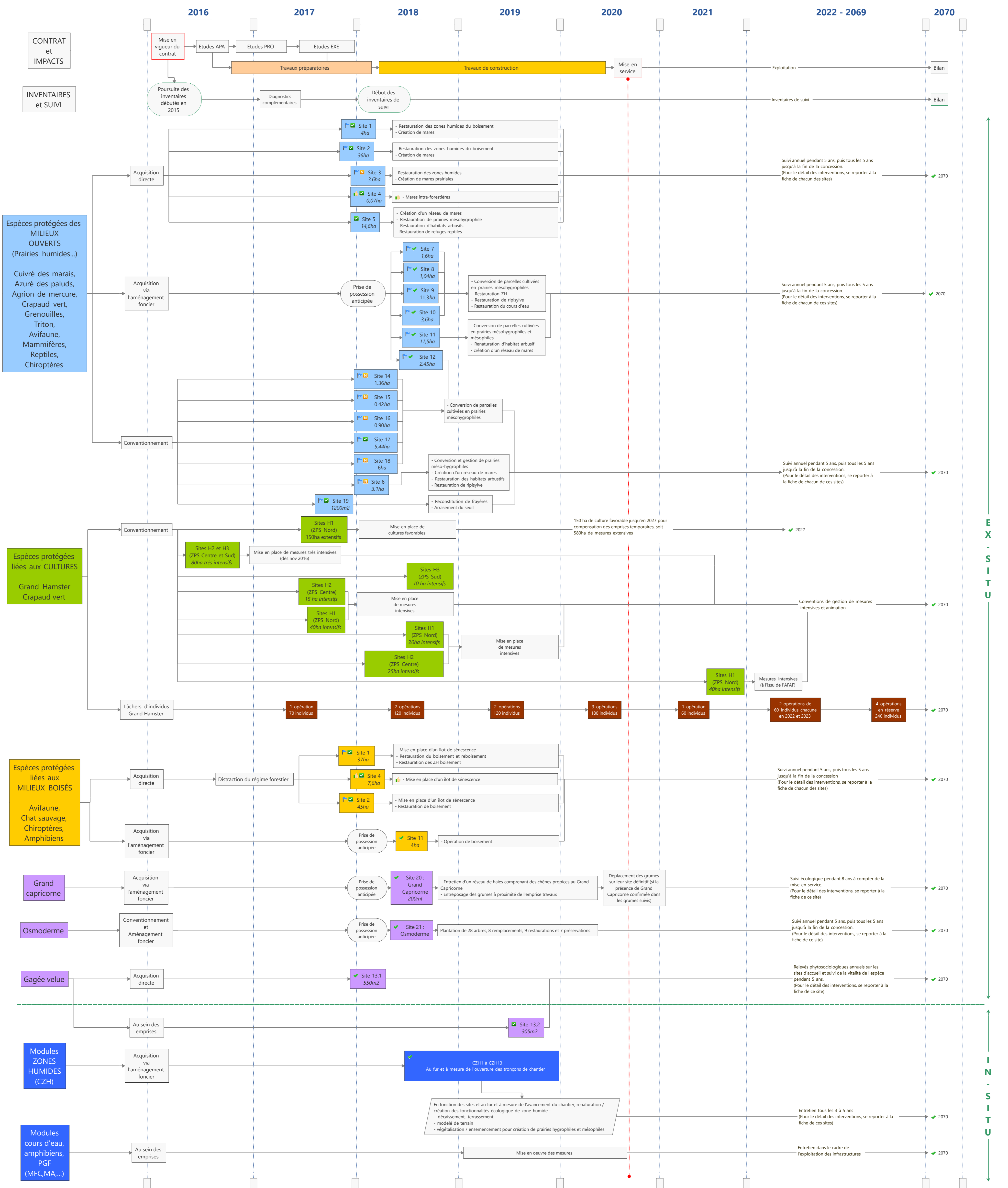


PROGRAMME ET PLANNING PREVISIONNEL DES MESURES COMPENSATOIRES



Détail des sites

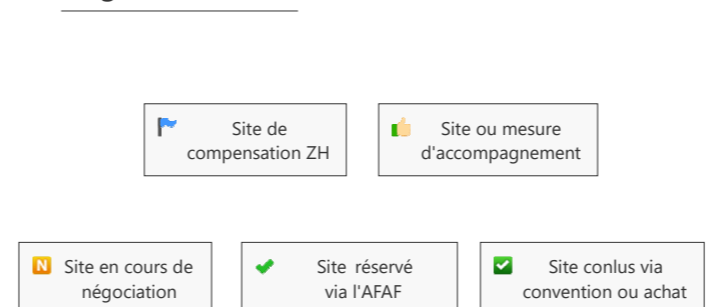
EX-SITU

- Site 1 : Bois communal de Lampertheim à Vendenheim
- Site 2 : Bois communal de Mundolsheim à Vendenheim
- Site 3 : Délaissé autoroutier de Vendenheim
- Site 4 : Délaissé boisé de l'AA au sein de la forêt domaniale de Krittwald
- Site 5 : Parcelle Wehler à Eckwersheim
- Site 6 : Parcelles en bordure du Muehlbach à Osthoffen
- Site 7 : Bordure du cours d'eau du Kolbsenbach à Lampertheim
- Site 8 : Avelinberbach à Truchtersheim
- Site 9 : Leisbach à Behlenheim
- Site 10 : Souffel à Schersheim
- Site 11 : Isperlach à Vendenheim
- Site 12 : Parcelle Breuschmatten à Kolbsheim
- Site 13 : Parcelles de vignoble pour Gagea villosa
- Site 14 : Spitzmatt à Ergerstein
- Site 15 : Parcelle du Mielmatten à Molsheim
- Site 16 : Parcelle Forst à Allorf
- Site 17 : Ruhlach Spiegel à Entzheim
- Site 18 : Robertsau
- Site 19 : Seuil du Bras d'Allorf à Hangenbieten
- Site 20 : Linéaire à Grand Capricorne
- Site 21 : Linéaire à Osmoderme, Canal de la Mame au Rhin
- Sites H1 : Parcelles en cultures favorables "Hamster" en ZPS Nord
- Sites H2 : Parcelles en cultures favorables "Hamster" en ZPS Centre
- Sites H3 : Parcelles en cultures favorables "Hamster" en ZPS Sud

IN-SITU

- Site CZH1 : Compensation zone humide "Bras d'Allorf"
- Site CZH2 : Compensation zone humide "Hardt"
- Site CZH3 : Compensation zone humide "plaine de la Bruche"
- Site CZH4 : Compensation zone humide "Muehlbach"
- Site CZH5 : Compensation zone humide "Musselbach"
- Site CZH6 : Compensation zone humide "Souffel"
- Site CZH7 : Compensation zone humide "Leisbach"
- Site CZH8 : Compensation zone humide "Kolbsenbach"
- Site CZH9 : Compensation zone humide "Muhlbaeche"
- Site CZH10 : Compensation zone humide "Mame au Rhin"
- Site CZH11 : Compensation zone humide "Krittwald 1"
- Site CZH12 : Compensation zone humide "Krittwald 2"
- Site CZH13 : Compensation zone humide "Krittwald 3"
- Site : 13.2 : Parcelle de vignoble pour Gagea villosa

Légende de site



Remarque générale :

Le " Programme et planning prévisionnel des mesures compensatoires " ne fait apparaître que les principales actions prévues au titre du Dossier d'Autorisation Unique. Pour connaître l'ensemble des mesures, se reporter aux divers volets du DAU.

REVISION DU DOCUMENT

Index du document	Pages modifiées et / ou ajoutées
A0	Création du document
A1	Page 1 : Ajoutement du planning
A2	Page 1 : Mise à jour
A3	Page 1 : Mise à jour

Révisé par :

OVAL : Guillaume VALLET

Validé par :

COSE : Cecile GREN
PFAU : Pauline JULIEN

Validé par :

PFAU : Philippe RAUACHE

Concessionnaire

ARCOS

CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

CONCEPTION / DAU / ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE DU PROJET

DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE

ANNEXE AU DOSSIER D'AUTORISATION UNIQUE

PROGRAMME ET PLANNING PREVISIONNEL DES MESURES COMPENSATOIRES

Concepteur/Constructeur	Sous-Groupement	Partenaire / Sous-Traitant / Passerelle
SOCOS	N/A	INDEX

Index	Date	Version	Statut	Commentaire
A0	2017-12-12	01	Création	Création du document
A1	2018-01-15	01	Création	Page 1 : Ajoutement du planning
A2	2018-02-15	01	Création	Page 1 : Mise à jour
A3	2018-03-15	01	Création	Page 1 : Mise à jour

Forme : AT Echelle : N/A Pages : 1

C	ENV	ENS	000	00000	DAU	DPPPC	00007	A3
---	-----	-----	-----	-------	-----	-------	-------	----